



Contrat n° FR/06/B/P/PP-152512
PREPARATION DU QUESTIONNAIRE 1^{ère} PHASE
RESPONSABLE DE LA PHASE : FORMATION PME LIEGE (BE)

Réunion de travail au CCCA-BTP, Paris

Le 1^{er} décembre 2006

Présents : Jacques Wilkin (Formation PME Liège), Anne Spaeth, Marek Lawinski (CCCA-BTP)

PROBLEMATIQUES A PRENDRE EN COMPTE DANS LE QUESTIONNAIRE

1. On souhaite un questionnaire ouvert à chaque type d'apprentissage (dans le sens « apprendre »).
2. Un interlocuteur par pays qui sera responsable de la collecte de l'ensemble des informations nationales sur tous les systèmes existants dans le pays concerné.
3. Y a-t-il une obligation légale ou réglementaire pour exercer la fonction de tuteur ? oui ou non ? Si oui la décrire ? Comment est elle mise en pratique (respecté ou pas ?)
4. Y a-t-il un système d'accompagnement (formation, information, autres) des tuteurs ? Si oui, merci de le décrire.
5. Cet accompagnement (formation, information, autre) vous satisfait-il ? Quels sont ces points fort et ces points faibles ? Quelles sont pour vous les 3 principales (essentiels) améliorations à apporter ?
6. Comment la fonction de tuteurs est elle financée (coût salarial, prime, formation, reconnaissance) ?
7. Si formation fait elle l'objet d'une reconnaissance formelle, si oui : laquelle ?
8. Comment organisez vous les contacts avec les entreprises et les tuteurs ? Jugez-vous ces contacts suffisants ? Si oui pourquoi ? Si non que faut il changer ?
9. Existe-t-il un système de contrôle de qualité du tutorat ? Si oui quels sont les principes qui le régissent ?
10. Existe il des référentiels de formations, de certification et ou d'activités ou niveau national et régional ?
11. Par qui et comment les formations de tuteurs sont elles organisées ? Existe-t-il un système d'habilitation pour pouvoir organiser ces formations ?
12. Y a-t-il des projets d'évolutions de la fonction tutorale à la fois sur le plan législatif et le fonctionnement effectif ?